

Éthique de publication : les engagements de la rédaction et des auteurs.

La Revue d'économie et de gestion de l'université de Béjaïa s'engage à promouvoir une recherche scientifique de qualité, dans le respect des normes éthiques et déontologiques les plus rigoureuses. Cette charte définit les responsabilités et les obligations des parties prenantes : les membres du comité éditorial, les auteurs, les évaluateurs et les lecteurs. Elle garantit l'intégrité et la transparence dans la production, l'évaluation et la diffusion des travaux scientifiques.

Le staff de la revue composé du directeur de publication, de rédacteur en chef, des rédacteurs associés, du secrétariat et des reviewers œuvrent pour la promotion des travaux scientifiques de qualité qui traitent des questions économiques et de gestion. Il s'engage également du côté des auteurs pour un total respect des chartes et des lois régissant le domaine de recherche scientifique.

La revue REG adopte les principes fondamentaux suivant :

1. Intégrité scientifique : toutes les parties impliquées doivent adhérer à des normes éthiques élevées et s'abstenir de toute forme de fraude (plagiat, falsification ou fabrication de données).
2. Confidentialité : les manuscrits soumis sont confidentiels et ne doivent être partagés qu'avec les parties autorisées.
3. Impartialité : les décisions éditoriales sont exclusivement basées sur la qualité scientifique des travaux, indépendamment de l'origine des auteurs, de leur sexe, de leur nationalité ou de leur institution.
4. Respect des droits d'auteur : la revue s'engage à respecter la propriété intellectuelle et à exiger la même rigueur de la part des contributeurs.

Ces principes fondamentaux sont réalisés à travers les engagements suivants :

Engagements de la rédaction

- La Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, représentée par le Doyen en tant que directeur de publication, est responsable de la publication des articles de recherche suivant la législation en vigueur et la ligne éditoriale adoptée par le comité de rédaction.
- La revue REG applique les principes de transparence et de bonnes pratiques pour l'édition scientifique élaborés par Le Committee on Publication Ethics (COPE), le Directory of Open Access Journals (DOAJ).
- La revue REG s'engage à publier uniquement les articles scientifiques originaux qui sont

vérifiés et évalués respectivement par : le rédacteur en chef ou les éditeurs associés, deux reviewers anonymes et éventuellement par un troisième reviewer. Les décisions éditoriales sont fondées uniquement sur le mérite scientifique.

- La revue REG s'engage à faire une analyse de similarité et de plagiat des articles soumis avant d'engager le processus d'évaluation.
- La revue REG publie à titre gratuit tous les articles acceptés par les experts désignés.
- Le comité de rédaction s'engage et veille sur la non-divulgaration des données scientifiques des auteurs jusqu'à ce que l'article soit publié. Les articles non publiés sont transmis à leurs auteurs et détruits.
- La revue garantit l'anonymat des auteurs et des experts. Ces derniers sont désignés selon leur profil et domaine de recherche.
- En cas de non-acceptation pour évaluation des articles transférés pour les reviewers, le comité de rédaction de la revue désignera d'autres reviewers dans un délai raisonnable. Les évaluateurs sont invités à remettre les résultats de leur évaluation argumentée dans un délai de deux mois au plus.
- Les responsables de la rédaction répondent à tous les messages et demandes des auteurs dans des délais plus raisonnables.
- Si la revue REG est mise au fait d'allégations d'inconduite en matière de recherche concernant un article soumis ou publié dans leur revue, elle suit les directives du COPE (ou équivalent) pour traiter ces allégations.
- Les articles sont consultables et téléchargeables depuis la plateforme ASJP en libre accès : <https://asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/438> . Les précédents numéros, depuis la création de la revue en 2017, sont aussi disponibles sur cette même Platform. Enfin, les numéros sont aussi publiés parallèlement sur le site de l'Université de Bejaia : <https://univ-bejaia.dz/reg/> . La revue REG fait une préservation numérique et sauvegarde informatique pérenne du contenu.

Engagements des auteurs

- L'auteur ou les auteurs doivent soumettre des études originales non soumises et publiées ailleurs. La recherche doit être propre à l'auteur et en aucun cas ne peut être tirée d'un ouvrage, d'une revue ou d'une étude d'autrui.
- L'étude doit obéir à des normes scientifiques universelles dans le respect des références et d'indication des sources d'information dans le texte ou en bas de page. Toute la responsabilité incombe à l'auteur en termes d'authenticité et de l'originalité scientifique de son étude et à ce niveau la revue REG dégage toute responsabilité en cas de plagiat.
- Seuls la liste des auteurs qui ont contribué de manière substantielle au travail doivent y figurer.
- Les auteurs doivent déclarer tout conflit d'intérêt susceptible d'influencer leur recherche.
- Les opinions exprimées sur l'article engagent uniquement les auteurs et en aucun cas la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion ou le comité de rédaction ne sont responsables.

Engagements des évaluateurs

- Objectivité : les évaluateurs doivent fournir des commentaires constructifs et impartiaux pour améliorer la qualité des articles soumis.
- Confidentialité : les informations contenues dans les manuscrits évalués ne doivent pas être divulguées ou utilisées à des fins personnelles.
- Délais : les évaluateurs doivent respecter les délais impartis pour garantir un processus éditorial efficace.
- Conflits d'intérêts : les évaluateurs doivent se récuser s'ils identifient un conflit d'intérêt ou s'ils ne se sentent pas qualifiés pour évaluer un article.

Engagement des lecteurs

- Respect des droits d'auteur : les lecteurs doivent utiliser les articles publiés dans le respect des droits d'auteur et des règles d'utilisation des publications scientifiques.
- Signalement : tout manquement aux normes éthiques observé dans un article peut être signalé au comité éditorial.

Sanctions et remédiations

En cas de violation des principes énoncés dans cette charte :

- Les articles concernés pourront être retirés.
- Les auteurs ou évaluateurs impliqués pourront être exclus de toute collaboration future avec la revue.
- Des mesures légales pourront être envisagées en cas d'atteinte grave à l'intégrité de la revue.

Révision et application

Cette charte est révisée périodiquement pour s'adapter aux évolutions des normes internationales en matière d'éthique scientifique.